



# Le LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Bonjour,

Déjà le mois de juin qui débute. Officiellement, l'été est à nos portes et il sera le bienvenu après un hiver exceptionnellement rigoureux.

Malgré les difficultés que *Dame nature* nous a réservées, nous avons réussi à vous offrir un service de déneigement nettement au-dessus de la moyenne grâce au professionnalisme et à la bonne volonté de nos employés municipaux. Je profite donc de l'occasion pour les féliciter et les remercier de leur détermination à bien vous servir.

Il n'y a pas que l'hiver qui apporte ses difficultés, il faut aussi prévoir ce que peut nous réserver l'avenir. Comme vous le savez, la Ville de L'Ancienne-Lorette ne peut plus compter sur le développement domiciliaire pour envisager des entrées d'argent neuf afin de faire face à nos obligations.

Dans cette optique, le conseil municipal se penche actuellement sur la mise en place de divers scénarios susceptibles de générer de nouvelles entrées de fonds qui nous permettront d'envisager l'avenir dans le respect de nos payeurs de taxes.

Parmi ces mesures, il y a évidemment la fameuse réclamation que nous faisons à l'agglomération (3 M\$ annuellement de réduction de quote-part), une cause qui sera défendue en Cour supérieure du Québec.

Parallèlement à cela, nous travaillons sur diverses avenues, dont :

- une révision de notre réglementation d'urbanisme, en vue de permettre de la reconstruction densifiée, dans le respect de l'harmonie avec le bâti actuel;
- une stratégie de développement économique susceptible d'amener une accélération du développement de notre potentiel commercial.

Pour que ces actions soient gage de succès, il est indispensable de préserver la réputation de notre Ville comme milieu de vie axé sur le respect intégral du citoyen, tant dans la qualité et la quantité des services qui lui sont offerts que dans le respect de sa personne et de sa capacité de payer.

Une Ville fière de sa population et une population fière d'en être membre... voilà une équation gagnante et garante d'avenir.

Une mise à niveau de nos services offerts ainsi qu'une révision complète de nos façons de faire sont amorcées et l'objectif de mieux vous servir au meilleur cout guide nos actions et notre réflexion.

En terminant, je vous invite à profiter au maximum des effets bénéfiques de l'été qui s'en vient. Profitez-en pour faire le plein d'énergie « solaire ».

Bonne saison estivale à toutes et à tous.

Le maire,



Émile Loranger, ing.



# Le Festival Lorettain



# 9 août 2014

[www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org)

 **Desjardins**  
Caisse populaire  
du Piémont Laurentien

**metro**  
PLUS

**DOMINIQUE PAQUET**  
438-927-2911 [www.dominiquepaquet.ca](http://www.dominiquepaquet.ca)  
Mobilier, électroménagers, électronique  
1418, rue St-Paul, L'Ancienne-Lorette

 **ÉRIC CAIRE**  
Député de La Peltre  


le **JOURNAL** de  
**L'Ancienne-Lorette**  
Le Journal d'information | [www.journ-al.ca](http://www.journ-al.ca)

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Mardi 17 juin, 20 h

**AVIS** Le Lorettain fait relâche  
au mois de juillet

# Bibliothèque Marie-Victorin

**ACTIVITÉS  
GRATUITES**

Il suffit de se  
procurer un  
laissez-passer!

## HORAIRE BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

	FERMÉ
LUNDI :	9 h 30 à 18 h 30
MARDI :	13 h 30 à 20 h 30
MERCREDI :	13 h 30 à 20 h 30
JEUDI :	13 h 30 à 20 h 30
VENDREDI :	13 h 30 à 20 h 30
SAMEDI :	9 h 30 à 16 h 00
DIMANCHE :	9 h 30 à 16 h 00

Voici les activités qui se dérouleront à la bibliothèque Marie-Victorin en juin

Pour informations complètes sur les activités, composez le 418 641-6142, poste 4

### ÉVEIL À LA LECTURE

Pour les petits, des  
contes passionnants  
racontés par

**Mamoiselle  
Plume**



### Bibliobébé

Reprise de la rencontre d'avril :  
Le dimanche 8 juin à 9 h 30.  
Inscription obligatoire au comptoir  
de prêt. Places limitées.

**Clientèle :** 18 mois à 3 ans  
**Durée :** 45 minutes

### Heure du conte

Reprise de la rencontre d'avril :  
Le dimanche 8 juin à 10 h 30.  
Inscription obligatoire au comptoir  
de prêt. Places limitées.

**Clientèle :** 3 à 5 ans  
**Durée :** 60 minutes

### Biblioconte

Reprise de la rencontre d'avril :  
Le vendredi 6 juin à 9 h.  
Bienvenue aux familles et aux petits groupes  
de garderies! Inscription obligatoire une  
semaine avant l'activité. Places limitées.

**Clientèle :** 18 mois à 5 ans  
**Durée :** 60 minutes

### CLUB DE LECTURE CROCK-LIVRES

La bibliothèque Marie-Victorin invite les jeunes à participer au club de lecture  
estival **CROCK-LIVRES** qui se déroulera du 25 juin au 16 août.

L'inscription est **GRATUITE**.

#### FONCTIONNEMENT DU CLUB

Dès le 25 juin, le participant récupère son passeport au comptoir de prêt et  
peut commencer ses lectures. Après avoir complété 5 et 10 lectures, il reçoit  
une récompense pour l'encourager à continuer. À la 15<sup>e</sup> lecture, on lui offre  
une lampe frontale à l'effigie du club Crock-livres et, le 13 août, l'activité se ter-  
minera par une super fête avec le spectacle *Le livre perdu* d'Estelle Farfadelle.  
Il y aura également tirage de plusieurs prix de présence.

Les participants au club de lecture se divisent selon l'année scolaire complétée  
au 24 juin 2014 :

Mini-Crock : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année  
(première année du primaire complétée)

Maxi-Crock : 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année

Super-Crock : 6<sup>e</sup> année et 1<sup>re</sup> secondaire

#### INSCRIPTION

Inscription jusqu'au 8 juin.

Pour s'inscrire et participer au club, il faut être abonné à la bibliothèque Marie-  
Victorin. Il est important de noter que les places sont limitées. Des formulaires  
d'inscription sont disponibles au comptoir de prêt de la bibliothèque.

En collaboration avec Ofocus Brigitte Therrien O.D.

Renseignements : Nicole Gauthier ou Vanessa Dallaire  
418 641-6142

Bon été de lecture!

Club de lecture



**Crock-Livres 2014**



## Maison de la culture

### EXPOSITION - JUIN 2014



### Émois le voyage

Truong Chanh Trung  
- peinture, sculpture, calligraphie

5 au 29 juin

Vernissage : le mercredi 4 juin, 17 h à 19 h

### ATELIER ARTISTIQUE

Créer avec Adé - 4 à 6 ans

Thème : Un bouquet d'aquarelle

Responsable : Adeline Germain, artiste

Dimanche le 11 mai

11 h à 12 h

Inscription obligatoire. Gratuit. Matériel fourni.

### EXPOSITION - JUILLET 2014



### Marso

Marso - dessin

3 au 27 juillet

Vernissage : le jeudi 3 juillet, 17 h à 19 h

### APPEL DE DOSSIERS ARTISTIQUES POUR L'ANNÉE 2015

Les artistes et artisans intéressés à exposer leurs œuvres à la  
Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette durant l'an 2015 doivent  
faire parvenir leur dossier de candidature complet **avant le**  
**vendredi 6 juin 2014, 16 h 30** à l'adresse suivante :

Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette  
A/S de Claudia O'kell  
1268, rue Saint-Paul  
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 1Z3

#### PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

L'artiste ou l'artisan doit soumettre un dossier de candidature  
incluant les documents suivants :

- une biographie incluant sa démarche artistique;
- un curriculum vitae;
- 7 à 10 photos d'œuvres récentes;
- un dossier de presse, s'il y a lieu;
- les besoins matériels, s'il y a lieu (écran, micro, ordinateur, lecteur DVD, etc.).

Ces documents doivent être gravés sur CD ou DVD et être  
accompagnés d'une copie imprimée qui sera portée à l'attention  
d'un comité de sélection pour analyse.

Les dossiers de candidature pourront être retournés s'ils contiennent  
une enveloppe préadressée et préaffranchie.

**Date limite pour réception des dossiers de candidature :**  
**vendredi le 6 juin 2014, 16 h 30.**

Inscriptions aux ateliers artistiques :  
418 877-3517 ou mcal@videotron.ca

Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette

**APPEL DE DOSSIERS ARTISTIQUES POUR L'ANNÉE 2015 :**  
tous les détails sur [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org)

Maison de la culture de L'Ancienne-Lorette  
1268, rue Saint-Paul  
L'Ancienne-Lorette (Québec)  
G2E 1Z3  
418 877-3517  
mcal@videotron.ca

Heures d'ouverture  
Lundi / Mardi  
Mercredi  
Jeudi  
Vendredi  
Samedi / Dimanche

Fermé  
13 h à 16 h  
13 h à 20 h  
13 h à 16 h  
12 h à 16 h



## Service d'urbanisme

### RESPECT...CIVISME...QUALITÉ DE VIE ENTRE VOISINS

Voici venus les beaux jours. Tous, nous attendions depuis plusieurs mois que Dame Nature nous permette enfin de bénéficier de cet espace de plus... le patio.

Vous vous installez donc pour enfin profiter du soleil, du calme, du chant des oiseaux, du vent dans les feuilles...

Bing! Bang! Vroom! Ye! Ye! Ye!... Vous aviez oublié LE VOISIN. Vous savez, celui qui vous fait profiter de sa musique, qui vient agrémenter votre repas du ronronnement de sa tondeuse, qui lave sa voiture la porte ouverte et le volume de sa radio au maximum pour égayer votre après-midi. Celui qui ne manque jamais une belle soirée pour faire un party et mettre de la vie dans le quartier jusqu'aux petites heures du matin.

**Le voisin qui arrive à vous faire regretter l'hiver!**

**CHER VOISIN, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE PREUVE DE RESPECT À L'ENDROIT DE CEUX QUE VOUS CÔTOYEZ D'UN PEU PLUS PRÈS DURANT LA BELLE SAISON ET QUI AIMERAIENT EN PROFITER PEUT-ÊTRE DIFFÉREMENT DE VOUS.**

**Merci cher voisin de votre collaboration et bon été!**



### SOIRÉE AU COIN DU FEU

Quoi de plus agréable qu'une petite soirée au coin du feu. Malheureusement, votre belle soirée peut devenir un cauchemar pour votre voisinage si votre feu de foyer dégage de la fumée dense et/ou nauséabonde et se déplace dans tout le quartier. **Soyez vigilant et respectueux afin que ce plaisir demeure autorisé dans notre belle ville.**

**Voici quelques points à respecter :**

- les foyers extérieurs sont autorisés en cour latérale et arrière, à une distance minimum de 3 mètres de toute construction et de 2 mètres de toute ligne de propriété;
- ils doivent être munis d'un pare-étincelles à l'âtre et à la cheminée;
- ce type d'équipement doit être utilisé que pour des fins de cuisson ou d'agrément (feux de bois sans fumée);
- il est formellement interdit de l'utiliser pour incinérer des déchets organiques, du gazon ou des feuilles mortes, car ces substances émettent de la fumée susceptible de nuire au voisinage ou de polluer l'atmosphère.



### LES PLAISIRS DE LA BAIGNADE...

Afin que les piscines demeurent un plaisir, le Service d'urbanisme de la Ville de L'Ancienne-Lorette vous recommande de redoubler de prudence sur la sécurité autour des piscines familiales afin d'éviter tout risque de noyade.

Malheureusement, l'accès non sécuritaire à la piscine est la première cause des noyades accidentelles en milieu résidentiel. Voici donc, quelques consignes de sécurité à respecter selon la réglementation en vigueur sur notre territoire.

Tout d'abord, pour les piscines creusées; l'installation d'une clôture d'une hauteur d'au moins 1,2 m (4') est obligatoire. Cette clôture doit être munie de portes se refermant et se barrant de façon sécuritaire lorsqu'il n'y a pas la surveillance d'un adulte. Évidemment, ces dispositifs doivent être placés hors de la portée des enfants.

Dans le cas des piscines hors terre, gonflables ou les spas; l'équipement donnant accès au plan d'eau (échelle, gradin, escalier, etc.) doit être enlevé ou relevé et se verrouiller par un cadenas, le tout dans le but d'en interdire l'accès lorsque vous ne profitez pas de votre équipement.

**Enfin, la surveillance constante d'un adulte est de loin le moyen le plus sécuritaire pour éviter tout risque d'incident malheureux lors de l'usage de la piscine.**

De ce fait, nous profitons de l'occasion pour vous informer de la réglementation à suivre pour l'installation d'une piscine sur votre terrain. Les piscines ne sont permises que dans les cours arrière et latérales. Pour les piscines hors terre, la distance à respecter entre la bordure extérieure du mur de la piscine et toute ligne de propriété ne doit pas être inférieure à 91,4 cm (36").

En terminant, un certificat est requis pour l'installation d'une piscine hors terre, gonflable, creusée ou semi-creusée, en vertu du *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* - L.R.Q., c. S-3.1.02, a. 1, 2<sup>e</sup> al.

Il est préférable de nous contacter afin d'obtenir le permis et l'information pertinente à l'implantation de tout type d'installation.

**Bonne saison estivale à tous et rappelez-vous qu'on est jamais trop prudents pour la vie d'un enfant.**



## OFFRE D'EMPLOI

### « Technicienne/technicien en loisirs »

#### SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur du Service des loisirs et de l'information, vous exercez les fonctions de gestion des ressources humaines et de supervision des opérations logistiques et techniques nécessaires à la réalisation des programmes et du soutien aux organismes communautaires.

#### EXIGENCES

Les candidats et les candidates doivent :

- Être titulaire d'une formation de base dans le domaine des loisirs, de la récréation ou dans un domaine connexe;
- Posséder une expérience minimale de deux ans dans un poste similaire;
- Posséder une expérience en gestion de personnel syndiqué constitue un atout.

#### QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Grand souci de la qualité de service à la clientèle;
- Excellent sens de l'organisation, méthode de travail ordonnée;
- Permis de conduire valide.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à temps plein, contrat de deux ans avec possibilité de permanence;
- Horaire de travail du lundi au vendredi de 13 h à 21 h.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 2 juin 2014, 16 h 30, à l'attention de Martin Blais, directeur du Service des loisirs et de l'information, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5.

Vous pouvez également transmettre votre curriculum par télécopieur au 418 641-6019 ou par courriel à [martin.blais@ville.lancienne-lorette.qc.ca](mailto:martin.blais@ville.lancienne-lorette.qc.ca) ou via le site Internet au [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org).

La Ville de L'Ancienne-Lorette  
en collaboration avec ses partenaires

offre gratuitement à chaque citoyen  
**un arbre**

Assurer la vie de cet arbre,  
un geste naturel!

Venez profiter des conseils pour  
planter et entretenir votre arbre.

Info : 418 872-9811

[www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org)

**Distribution le 7 juin**  
de 9 h à 16 h au 1565, rue Turmel



Ressources  
naturelles  
Québec



# Service des travaux publics

## UTILISATION DE L'EAU POTABLE PÉRIODES D'ARROSAGE PERMIS

### Arrosage manuel (boyau d'arrosage)

L'arrosage est permis entre 20 h et 23 h aux dates paires pour les adresses paires et aux dates impaires pour les adresses impaires.

En aucun temps il ne vous est permis d'arroser votre pelouse le samedi.

### Arrosage automatique (système de gicleurs)

L'arrosage est permis de 3 h à 6 h, le dimanche, le mardi et le jeudi.

### NOUVELLES PELOUSES

L'arrosage des nouvelles pelouses est permis entre 20 h et 23 h tous les jours pendant 14 jours.

### SAVIEZ-VOUS QUE?

Afin de favoriser l'enracinement de votre nouvelle pelouse, vous devez attendre avant de faire la première tonte que le brin d'herbe ait atteint 8 cm, soit 6 à 7 jours suivant la pose du gazon en plaques.

<b>JARDINS POTAGERS FLEURS ARBRES ARBUSTES</b>	<b>Arrosage manuel (boyau d'arrosage, arrosoir)</b> L'arrosage est permis tous les jours de la semaine, sans exception, à toute heure de la journée. <b>Arrosage automatique (système de gicleurs)</b> L'arrosage est permis de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.
<b>NETTOYAGE DES VÉHICULES</b>	Le lavage des véhicules est permis en tout temps à condition d'utiliser un boyau muni d'un pistolet avec fermeture automatique.
<b>REPLISSAGE DES PISCINES</b>	Du 1 <sup>er</sup> mai au 15 juin, le remplissage des piscines est interdit le samedi. Il est permis tous les autres jours de 20 h à 6 h aux dates paires pour les adresses dont le numéro est pair et aux dates impaires pour les adresses dont le numéro est impair. Lors de l'installation d'une piscine ou de la réparation d'une toile, le remplissage est permis. À compter du 16 juin, le remplissage est permis en tout temps.

## ÉCLAIRAGE DE RUES

### Pour un éclairage adéquat des rues en tout temps...

Le Service des travaux publics demande votre collaboration afin de signaler toute défectuosité quelconque reliée au système d'éclairage de rues de manière à ce que le personnel puisse procéder rapidement aux interventions qui s'imposent.

Votre coopération est essentielle!

Communiquez avec nous au 418 872-8450.

## COLLECTE DES BRANCHES

La collecte s'effectuera **tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> lundis du mois**, depuis le **5 mai dernier**, et ce, jusqu'au **3 novembre** inclusivement.

L'inscription est obligatoire par téléphone au 418 872-8450 **au plus tard le vendredi midi précédant la collecte**.

Prenez note que les branches doivent être déposées en bordure de la rue en plaçant les bouts coupés face à la rue et en ayant soin de couper les branches secondaires. Les branches auxquelles adhèrent de la terre, de la tourbe ou d'autres matières ne peuvent être ramassées par crainte d'endommager l'outillage.



## Collecte des matières recyclables

### MESSAGE IMPORTANT

pour tous les citoyens lorettains

Dès novembre prochain, la collecte des **matières recyclables** aura lieu **toutes les deux semaines**, selon la journée habituelle de collecte de votre quartier (mercredi, jeudi ou vendredi).

D'ici là, les citoyens qui ne possèdent pas de bac roulant (240 L ou 360 L) devront en faire l'acquisition, par l'entremise du détaillant de leur choix **OU** en adhérant au **programme d'achat de bac roulant** élaboré par la municipalité. Les petits bacs de 64 L ne seront plus permis.

\*\* Noter que l'horaire de la collecte des **déchets domestiques** demeure inchangé. Elle aura toujours lieu **chaque semaine**.

### DATES IMPORTANTES À RETENIR POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

#### Début de la collecte (toutes les 2 semaines) : 19 novembre 2014

Première collecte où les **petits bacs de 64 L** (anciennement fournis par la Ville) ne seront plus acceptés.

Seuls les **bacs roulants bleus**, munis d'une prise de type européen, d'une capacité de **240** ou de **360 litres**, seront acceptés.

#### NOVEMBRE 2014

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### PROGRAMME LORETTAIN D'ACHAT DE BAC ROULANT POUR LES MATIÈRES RECYCLABLES

#### Dates du programme : du 5 mai au 24 octobre 2014

À compter du 5 mai, les citoyens peuvent communiquer avec le **Service des travaux publics**, entre 8 h 30 et 16 h 30, au **418 872-8450** pour commander un bac.

#### COÛT

240 L : 75,41 \$ + taxes\*

360 L : 91,91 \$ + taxes\*

\* Le coût d'achat d'un bac sera facturé sur le compte de taxes comme suit :

50% EN 2015 ET 50% EN 2016.

**LIVRAISON À DOMICILE** par le Service des travaux publics aux dates suivantes (2014) :

DATES DE LIVRAISON	DATE LIMITE POUR COMMANDER VOTRE BAC
28 mai	23 mai
25 juin	20 juin
30 juillet	25 juillet
27 août	22 août
24 septembre	19 septembre
29 octobre	24 octobre



Une ville à découvrir!

[www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org)



# Programmation des loisirs

## Été 2014

### ACTIVITÉS aquatiques **NOUVEAUTÉ**

#### ATTENTION!!! Dates importantes à retenir

Session	Début des inscriptions	Fin des inscriptions	Confirmation d'inscription	Début de la session	Durée de la session
Été 2014	28 mai 2014 – 8 h 30	13 juin 2014 – 16 h 30	Au plus tard le 20 juin 2014	23 juin 2014	7 semaines

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### DURÉE DE LA SESSION

La durée de la session été est de 7 semaines et débutera le 23 juin 2014.

### PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription se tiendra du **28 mai 2014, 8 h 30** au **13 juin 2014, 16 h 30**.

**\*\* POUR TOUS LES COURS : « AUCUNE REPRISE EN CAS D'ABSENCE »**

### INSCRIPTION ET MODALITÉ DE PAIEMENT

**N.B. : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE AVANT LE 28 MAI, 8 H 30**

Vous pouvez vous inscrire aux activités du Service des loisirs en utilisant le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville de L'Ancienne-Lorette au [www.lancienne-lorette.org](http://www.lancienne-lorette.org), les formulaires d'inscription papier, sont disponibles à l'hôtel de ville.

Utiliser et compléter le formulaire requis pour le type d'activité et le transmettre, accompagné du paiement total par chèque, daté du jour de l'envoi, à l'adresse précisée sur le formulaire. **Le chèque doit être libellé au nom de la Ville de L'Ancienne-Lorette.** Les inscriptions se font par la poste, via le site Internet ou à l'hôtel de ville. Aucune inscription par téléphone.

Une confirmation d'inscription pour toutes les activités sera transmise aux participants au plus tard le **20 juin 2014**. Si applicables, les taxes, TPS et TVQ, sont incluses dans le cout d'inscription. Par souci pour l'environnement, ceux qui désirent recevoir leur confirmation d'inscription par courriel, veuillez indiquer l'adresse sur votre formulaire.

**IMPORTANT : Les confirmations transmises par courriel ou par la poste constituent votre reçu pour la production de votre déclaration de revenus. CONSERVEZ ce document précieusement pour vos rapports d'impôts. Aucun autre document ne vous sera émis.**

### TARIFICATION AÎNÉS (RÉSIDENTS SEULEMENT)

Les résidents de 65 ans et plus ont droit à une réduction de 50 % sur le cout de l'inscription.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS REQUIS

Un nombre minimum et maximum de participants est fixé pour toutes les activités. Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions n'est pas atteint, et de refuser les autres si c'est complet.

### INSCRIPTION NON-RÉSIDENT

**Les inscriptions des non-résidents reçues durant la période d'inscription seront sur une liste d'attente. À la fin de la période d'inscription, le 13 juin 2014, les inscriptions seront ajoutées aux activités selon les places disponibles. Cependant, si les groupes sont complets, un remboursement sera acheminé dans les meilleurs délais.**

### TARIFICATION NON-RÉSIDENT

Selon la politique de tarification de la Ville de L'Ancienne-Lorette, les non-résidents doivent déboursier un montant additionnel de 50 % sur le cout d'inscription. En raison d'une entente particulière, les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures ne sont pas assujettis à la tarification additionnelle. Cette politique s'applique également à tous les organismes.

Les non-résidents de 65 ans et plus ont droit à une réduction de 10 % sur le cout majoré de 50 % selon la politique de tarification non-résident.

**En vertu du nombre de places limité, la priorité sera accordée aux résidents de la Ville de L'Ancienne-Lorette.**

### REMBOURSEMENT

Toute demande de remboursement sera considérée pour une raison majeure. La demande doit inclure la raison et doit être accompagnée de pièce (s) justificative (s).

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Service des loisirs au 418 872-9811 ou par courriel à [chantal.marin@ville.lancienne-lorette.qc.ca](mailto:chantal.marin@ville.lancienne-lorette.qc.ca)**

**POUR INFORMATION SUR LES COURS : ANNE GERMAIN, 418 614-1907**

**POUR INFORMATION SUR L'INSCRIPTION : 418 872-9811**

### AQUAFORME 55 ANS ET PLUS - BASSIN RÉCRÉATIF

Ce cours s'adresse aux personnes âgées de 55 ans et plus, ou souffrant de problèmes de santé non majeurs et qui souhaitent rester en forme en faisant des exercices de type aérobique et musculaire ainsi que des exercices de relaxation en eau peu profonde. La mobilisation des articulations est sollicitée. Il n'est pas nécessaire de savoir nager. Tous les cours ont lieu dans le bassin récréatif (où l'eau est plus chaude).

**Durée :** 7 semaines débutant les 23, 24, 25 et 26 juin 2014

**Horaire :** lundi de 17 h 15 à 18 h 10  
mardi de 17 h 15 à 18 h 10  
mercredi de 17 h 15 à 18 h 10  
jeudi de 17 h 15 à 18 h 10

**Cout :** résident – 43,75 \$ 1 fois/sem. et 87,50 \$ 2 fois/sem.  
non-résident – 65,60 \$ 1 fois/sem. et 131,20 \$ 2 fois/sem.

### AQUAFORME RÉGULIER - PISCINE - adultes

Ce cours s'adresse aux personnes déjà initiées à un programme de mise en forme aquatique et qui souhaitent maintenir ou améliorer leur condition physique en effectuant des exercices de types aérobique et musculaire. Une intensité moyenne vous sera suggérée, mais il vous sera recommandé de vous adapter selon votre capacité individuelle maximale. Il n'est pas nécessaire de savoir nager. Tous les cours ont lieu dans la partie peu profonde de la grande piscine.

**Durée :** 7 semaines débutant les 23, 24, 25 et 26 juin 2014

**Horaire :** lundi de 18 h 15 à 19 h 10  
mardi de 18 h 15 à 19 h 10  
mercredi de 18 h 15 à 19 h 10  
jeudi de 18 h 15 à 19 h 10

**Cout :** résident – 43,75 \$ 1 fois/sem. et 87,50 \$ 2 fois/sem.  
non-résident – 65,60 \$ 1 fois/sem. et 131,20 \$ 2 fois/sem.

## AVIS : À COMPTER DE SEPTEMBRE 2014, LES PÉRIODES DE BAIN LIBRE SERONT RÉSERVÉES AUX RÉSIDENTS DE L'ANCIENNE-LORETTE



Élise Marcotte  
L'Ancienne-Lorette

### HORAIRE DES BAINS LIBRES

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT. CONSULTEZ LE SITE INTERNET AU [WWW.LANCIENNE-LORETTE.ORG](http://WWW.LANCIENNE-LORETTE.ORG)

- **GRATUIT** pour tous;
- Bonnet de bain obligatoire;
- Aide flottante pour enfants non-disponible (apportez la vôtre);
- **Pour information :**  
**418 614-1907.**



#### Du 28 mai au 22 juin 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					14 h 15 à 15 h 30 Bain pour tous	14 h 15 à 15 h 10 Bain 50 ans et +
12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	12 h 10 à 13 h 15 Bain en longueur (piscine seulement)	12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	12 h 10 à 13 h 15 Bain en longueur (piscine seulement)	12 h 15 à 13 h 15 Bain pour tous	15 h 40 à 16 h 45 Bain en longueur	15 h 15 à 16 h 25 Bain pour tous
			16 h 30 à 17 h 25 Bain familial (sauf le 19 juin)	19 h 30 à 20 h 30 Bain pour tous		19 h 15 à 20 h 25 Bain pour tous
20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur		20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 05 à 21 h 35 Bain pour tous	20 h 35 à 21 h 45 Bain en longueur

**Bain pour tous :** enfants de 8 ans et moins accompagnés, dans l'eau, d'une personne responsable de 13 ans et +

**Bain en longueur :** 13 ans et +

**Bain familial :** bassin récréatif seulement, enfant (s) accompagné (s) d'adulte (s)



Élise Marcotte  
L'Ancienne-Lorette

### HORAIRE DES BAINS LIBRES

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT. CONSULTEZ LE SITE INTERNET AU [WWW.LANCIENNE-LORETTE.ORG](http://WWW.LANCIENNE-LORETTE.ORG)

- **GRATUIT** pour tous;
- Bonnet de bain obligatoire;
- Aide flottante pour enfants non-disponible (apportez la vôtre);
- **Pour information :**  
**418 614-1907.**



#### Du 23 juin au 31 juillet 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9 h 00 à 10 h 10 Bain 50 ans et +	9 h 00 à 10 h 10 Bain pour tous	9 h 00 à 10 h 10 Bain 50 ans et +	9 h 00 à 10 h 10 Bain pour tous	9 h 00 à 10 h 10 Bain 50 ans et +	10 h 30 à 11 h 50 Bain 50 ans et +	10 h 30 à 11 h 55 Bain pour tous
12 h 00 à 13 h 00 Bain pour tous	12 h 00 à 13 h 00 Bain en longueur	12 h 00 à 13 h 00 Bain pour tous	12 h 00 à 13 h 00 Bain en longueur	12 h 00 à 13 h 00 Bain pour tous	12 h 00 à 13 h 00 Bain en longueur	12 h 00 à 13 h 00 Bain 50 ans et +
15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	15 h 00 à 16 h 00 Bain pour tous	13 h 15 à 15 h 05 Bain pour tous	13 h 15 à 15 h 05 Bain pour tous
19 h 15 à 20 h 30 Bain pour tous	19 h 15 à 20 h 30 Bain pour tous	19 h 15 à 20 h 30 Bain pour tous	19 h 15 à 20 h 30 Bain pour tous	18 h 30 à 19 h 50 Bain pour tous	18 h 30 à 19 h 50 Bain pour tous	18 h 30 à 19 h 50 Bain pour tous
20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 40 à 21 h 45 Bain en longueur	20 h 00 à 21 h 15 Bain en longueur	20 h 00 à 21 h 15 Bain en longueur	20 h 00 à 21 h 15 Bain en longueur

**Bain pour tous :** enfants de 8 ans et moins accompagnés, dans l'eau, d'une personne responsable de 13 ans et +

**Bain en longueur :** 13 ans et +



### MAISON DES JEUNES LE REPÈRE

Il y a un gros changement à la Maison des jeunes. Pour que les jeunes de la MDJ s'impliquent davantage dans leur milieu de vie, l'équipe a décidé de proposer aux jeunes de faire une réunion de jeunes. Les jeunes ont décidé de l'appeler l'ADJ (l'Assemblée des jeunes). Celle-ci se déroule chaque premier mardi du mois. En plus de pouvoir dire leurs opinions, faire des commentaires et poser des questions, les intervenantes vont leur apprendre la base de la démocratie et ses mécanismes.

L'horaire va être modifié pour le mois de juin et juillet. À partir du 26 mai jusqu'au 21 juin, nous ouvrons nos portes à partir de 15 h pour les jeunes de 10 à 12 ans et 18 h pour les 12 à 17. Nous serons ouverts 7 jours sur 7 jusqu'à 22 h sauf le vendredi et le samedi jusqu'à 23 h.

Du 30 juin jusqu'au 29 août, l'horaire sera du lundi au vendredi de 15 h à 23 h.

## ESCADRON 921 OPTIMISTE DE L'ANCIENNE-LORETTE



La saison d'instruction est maintenant terminée. Bon été à tous les cadets!

### ACTIVITÉS À VENIR

#### FESTIVAL LORETTAIN, samedi 9 août 2014

Les cadets vous accueilleront à leur kiosque, sur le terrain face à la polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

#### SOIRÉE PORTES OUVERTES, vendredi 12 septembre 2014

Venez découvrir les cadets de l'air. L'Escadron 921 Optimiste de L'Ancienne-Lorette offre aux jeunes de 12 à 18 ans une multitude d'activités intéressantes : pilotage junior et senior, tir de précision, biathlon, musique, art oratoire, survie et plusieurs autres! Tout le programme régulier est gratuit.

Viens nous rencontrer lors de la soirée « portes ouvertes »!

Collège de Champigny, 1400, route de l'Aéroport, Québec. Entrée : Porte n° 3

**Adresse de l'Escadron :** C.P. 64062, succ. Saint-Jacques, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 6B1

Tél. : 418 654-9210

Courriel : [escadron@921.ca](mailto:escadron@921.ca)

Adresse Internet : <http://www.921.ca>

## CONFÉRENCE ST-VINCENT DE PAUL DE L'ANCIENNE-LORETTE



En juin, la conférence St-Vincent de Paul de L'Ancienne-Lorette tiendra son **grand marché aux puces annuel** au 1305, rue des Loisirs Est (près du complexe sportif) :

- le samedi 7 juin de 8 h 30 à 16 h : meubles, bicyclettes, jouets, vaisselle, vêtements, livres, bijoux... seront en vente à l'intérieur et à l'extérieur.

\*\*\* Les scouts y feront une levée de fonds en vendant des hot-dogs

Un second marché aux puces aura lieu :

- le mardi 17 juin de 18 h 30 à 20 h 30

\*\*\*\*\*BIENVENUE À TOUS\*\*\*\*\*

Des contenants à vêtements sont disponibles à notre local de la rue des Loisirs, à l'arrière du Jean Coutu, rue des Patriotes et à l'arrière de la bibliothèque. Merci pour vos dons.

Notre département des meubles est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 10 h 30.

Nos effectuations la cueillette des meubles et des électroménagers ces mêmes journées en avant-midi. Nous avons notamment besoin de laveuses et de réfrigérateurs.

Vous pouvez nous contacter au 418 874-0101.

Merci pour votre collaboration à la cause des démunis.

## ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



### La mission Afeas

L'Afeas veut préserver les droits acquis des femmes; favoriser et valoriser la participation des femmes dans toutes les sphères de la société; faire valoir et défendre l'opinion des femmes dans tous les débats de société.

**L'Afeas se réunit le troisième mercredi de chaque mois.** Lors de nos rencontres, nous étudions différents thèmes proposés par les membres lors du congrès annuel ainsi que différents sujets en lien avec l'actualité.

L'Afeas invite ses membres et leurs amies à venir nous rencontrer lors de notre pique-nique annuel qui se tiendra le **11 juin prochain à la Maison de la culture au 1268, rue Saint-Paul à L'Ancienne-Lorette à compter de 10 h 15.**

**Pour information :** Raymonde Nepton, secrétaire de l'Afeas  
418 871-7298

**Courriel :** [neptonr@hotmail.com](mailto:neptonr@hotmail.com)

**Site officiel de l'Afeas :** <http://www.afeas.qc.ca/>

## CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 4246 ANCIENNE-LORETTE



### ACTIVITÉ POUR LE MOIS DE JUIN 2014

Dimanche le 8 à 12 h 30 : Tournoi de golf annuel Conrad Duchesne au profit de nos œuvres.

Ce tournoi, qui se tiendra pour la 14<sup>e</sup> année, est sous la présidence d'honneur de monsieur Émile Loranger, maire de L'Ancienne-Lorette.

Le tournoi a lieu au Club de golf L'Albatros et on peut s'inscrire auprès de monsieur Magella Belleau au téléphone 418 872-1383.

#### Conrad Verret, Grand chevalier

1300, rue des Loisirs Est, L'Ancienne-Lorette  
Téléphone : 418 872-1383

## CERCLE DE FERMIERES DE L'ANCIENNE-LORETTE



Le Cercle de fermières de L'Ancienne-Lorette est présentement en période de recrutement.

Toute personne intéressée à devenir membre est la bienvenue. La cotisation annuelle est de 25 \$. Il y a une place pour vous!

Au plaisir de vous rencontrer!

#### Pour information, veuillez contacter :

Madame Johane Bisson, présidente, 418 871-7365

Madame Nathalie Lacasse, conseillère aux communications et au recrutement, 418 871-4594



## CLUB LIONS DE L'ANCIENNE-LORETTE

### ACTIVITÉS À VENIR

**Mercredi 4 juin :** Souper 5<sup>e</sup> anniversaire de notre Club à 18 heures

**Mercredi 18 juin :** Réunion du CA

**Cueillette des lunettes usagées :** Vous pouvez les déposer dans les boîtes bien identifiées dans les pharmacies et bureaux d'optométristes de L'Ancienne-Lorette.

Les membres du Club Lions Québec L'Ancienne-Lorette vous souhaitent de belles vacances 2014.

## APPRENTI DE LA COUTURE

Un dernier atelier, avant l'été, sera offert le 2 juin 2014 de 13 h à 15 h 30, au coût de 4 \$, pour confectionner un paréo. Inscription auprès de madame Claire Faucher au 418 872-7690.

Nous reprendrons nos activités et ateliers en septembre prochain.

Si vous n'utilisez plus du tissu neuf, plus particulièrement du tricot de coton neuf, vous pouvez nous en faire don en l'apportant à notre local. Votre collaboration nous donnera la possibilité de confectionner des vêtements pour les enfants défavorisés de la région de Québec.

Notre local est situé au 1565, rue Turmel, porte n° 3, L'Ancienne Lorette.

## Conseil municipal

### MAIRE



**Émile Loranger**  
418 872-0104

### CONSEILLERS



District  
Saint-Jacques (1)  
**Josée Ossio**  
418 871-0758



District  
Notre-Dame (2)  
**André Laliberté**  
418 864-7545



District  
Saint-Paul (3)  
**Gaétan Pageau**  
418 877-4378



District  
Saint-Olivier (4)  
**Yvon Godin**  
418 871-7774



District  
Saint-Jean-Baptiste (5)  
**Sylvie Papillon**  
418 977-4028



District  
des Pins (6)  
**Sylvie Falardeau**  
418 872-6949

## Services municipaux

Direction générale	418 872-9811
Donald Tremblay, directeur général adjoint – administration	418 872-9811
André Rousseau, directeur général adjoint – opération	418 872-8450
Service de la trésorerie	Ariane Tremblay 418 872-9811
Service de l'urbanisme	Jean-Sébastien Bussière 418 872-9811
Service des loisirs et de l'information	Martin Blais 418 872-9811
Service des travaux publics	André Rousseau 418 872-8450
Service du greffe	M <sup>e</sup> Claude Deschênes 418 872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier 418 641-6142
Aquagym	418 614-1907

## Autres services

Aréna double glace	418 877-3000
Protection des animaux	418 840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard 418 872-7689

### CLUB OPTIMISTE DE L'ANCIENNE-LORETTE



#### ACTIVITÉS DE JUIN

**Mardi le 3 juin – 19 h :** Réunion du CA

**Judi le 5 juin  
8 h 30 à 14 h 30 :** « Olympiades optimistes » (3<sup>e</sup> édition)

Voici une autre activité jeunesse organisée par les membres Optimiste de L'Anceinte-Lorette, en collaboration avec la Ville de L'Anceinte-Lorette et la Table des saines habitudes de vie de L'Anceinte-Lorette. Au parc de la Rivière, plus de 365 élèves de 3<sup>e</sup> année et 4<sup>e</sup> année des écoles primaires de L'Anceinte-Lorette et des environs, soit Le Ruisselet, L'Étincelle/ Trois-Saisons et les écoles des Hauts-Clochers, compétitionneront en saut en longueur, lancer du poids, course de 50 mètres, course à relais 4 X 50 mètres et course de 1 kilomètre. Pour ce faire, le Club optimiste a besoin d'environ 45 bénévoles, disponibles entre 8 h 15 et midi, le jeudi 5 juin. Les personnes intéressées peuvent contacter Michel Paquet au 418 872-9984 ou par courriel à mikepaquet@videotron.ca.

## Organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et à l'animation des activités de loisirs pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

### ARTS ET CULTURE

Club photo	Pierre Villeneuve	418 871-0885
Club Toasmasters des Ingénieurs	Jocelyne Bilodeau	418 877-8062 <a href="http://www.ctiq.ca">www.ctiq.ca</a>
Groupe Rythmoson	Jean-Yves Déry	418 621-0865 <a href="http://www.rythmoson.com">www.rythmoson.com</a>
Temps-Danse	Annie Fournier	418 861-9081
Troupe de Théâtre les Grands enfants	Sylvie Dagenais	418 353-8381
Société des arts de L'Anceinte-Lorette	Johanne Drolet	418 561-5975
Société d'histoire de L'Anceinte-Lorette	Armand Labbé	418 871-4588

### CLUBS SOCIAUX

Club Lions	Richard Dufour	418 871-0766
Club Optimiste	Danielle Duchaine	418 624-4103
Club Richelieu	Jacques Goulet	418 829-3037
Club Rotary	Dominic Veilleux	418 871-1410

### SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

A.F.É.A.S. (Association féminine d'éducation et d'action sociale)	Nicole Hamel-Gouin	418 653-5392
Apprenti de la couture	Claire Faucher	418 872-7690
Association des gens d'affaires	Vincent Bérubé, prés.	418 255-8803
Cercle de fermières	Johanne Bisson	418 871-7365
Chantelait inc.	Isabelle Poulin	418 877-5333
Chevaliers de Colomb	Conrad Verret	418 872-1383
Conférence Saint-Vincent de Paul	Jacquelin Bureau	418 874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	418 872-2172
Corps de Cadet 2846 Richelieu	Unité	418 872-4051
	Cynthia Bruneau	418 558-7516
Escadron 921 L'Anceinte-Lorette	Patrick Bégin	418 654-9210
Groupe Scout	Annie Wood	418 704-4182
La Maison des jeunes Le Repère	Éric Gingras	418 871-2819
Les Aînés de L'Anceinte-Lorette (FADOQ)	Jean-Pierre Marcotte	418 614-1277
Mouvement Couple et Famille	Suzie Roy	418 871-7339
Service d'entraide Rayon de Soleil	Mélanie Sanschagrin	418 871-7055

### SPORT ET PLEIN-AIR

Association de Ringuette	Manon Audet	418 843-9652
Association des sports de balles	Martin Paquet	418 864-7730 <a href="http://www.vbal.qc.ca">www.vbal.qc.ca</a>
Association de soccer du Mistral Laurentien	Steve Gauvin	418 977-7228 <a href="http://www.mistrall Laurentien.com">www.mistrall Laurentien.com</a>
Club cycliste Vélorette	Gilles Aubé	418 828-2404 <a href="http://www.velorette.com">www.velorette.com</a>
Club de patinage artistique	Suzanne Beaudoin	418 261-8754
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	418 877-3504
Club de tennis	Yvan Ernould	418 872-5025 <a href="http://www.tennis-anc-lorette.ca">www.tennis-anc-lorette.ca</a>
Hockey L'Anceinte-Lorette (H.A.L.)	Secrétariat	418 877-0080 <a href="http://www.halmustangs.qc.ca">www.halmustangs.qc.ca</a>
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud	418 871-7334 <a href="http://www.karatekyoshindo.com">www.karatekyoshindo.com</a>

## Le LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

**Dépot légal :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**Conception :** Le Journal de L'Anceinte-Lorette

**Tirage :** Plus de 9000 exemplaires

### Ville de L'Anceinte-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Anceinte-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Anceinte-Lorette.

**Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :**

L'hôtel de ville de L'Anceinte-Lorette  
1575, rue Turmel, L'Anceinte-Lorette (Québec) G2E 3J5  
Tél: **418 872-9811**

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.